

REFECTION COMPLETE DE LA SALLE DEL CASTILLO DE VEVEY

Architecture belle époque intégrant les techniques de construction les plus modernes, la nouvelle Salle Del Castillo embellit depuis quelques semaines la place du marché de Vevey.



Maître de l'ouvrage : Ville de Vevey
Architecte : Architecum à Montreux
Société : B. Schnider SA à Montreux
Responsable : Cédric Oehen, maître ferblantier
Matière : Zinc VM et ardoise Espagnole Samaca

HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION ET BREVE ANALYSE

Début du 20^{ème} siècle



Fin du 20^{ème} siècle



La ville de Vevey a décidé de rénover la Salle Del Castillo – classée monument historique note 2 – héritage datant du début du 20^{ème} siècle. Avec ses façades classiques, ses intérieurs en staff d'une grande richesse et d'excellente facture, ses impressionnantes fenêtres, une charpente d'une étonnante finesse, la Salle Del Castillo présente des parties d'ouvrages d'une grande qualité qui ont été restaurées et rénovées avec soin.

Le dôme, soit la nouvelle toiture de l'entrée constituera la seule intervention majeure visible depuis l'extérieur. Elle redonne au bâtiment sa prestance d'origine. Côté intérieur, la réfection complète du radier, la mise en place d'une nouvelle dalle entre sous-sol et grande salle, la création de nouvelles circulations verticales et l'intégration des installations techniques constituent les interventions les plus lourdes afin de répondre aux exigences fonctionnelles et normatives liées à l'exploitation de la salle.

Au niveau fonctionnel, la Salle Del Castillo comprend une grande salle polyvalente, à vocation musicale (salle acoustique). Le bâtiment de l'entrée contient un empilement de 3 salles, rez-de-chaussée, premier étage, combles. Ces salles peuvent être utilisées de manière indépendante ou comme annexe de la grande salle.

► **Démontage et sous-construction**



Le dispositif d'échafaudage installé (toiture provisoire) a permis de démonter l'ardoise naturelle et la ferblanterie en zinc de toute la toiture principale et du dôme sans devoir se préoccuper de l'étanchéité provisoire et donnant ainsi une vision globale sur l'état général de la sous-construction.

Le lambris de la toiture principale a été ponctuellement remplacé, réparé ou contrôlé selon les besoins. Un lès de sous-couverture a été déroulé sur le lambris. Un contre lattage suivi d'un lattage permet d'accueillir la nouvelle ardoise naturelle.

La charpente du dôme a été entièrement démontée pour être remplacée par une toute nouvelle charpente, inspirée dans son aspect de la construction originelle.

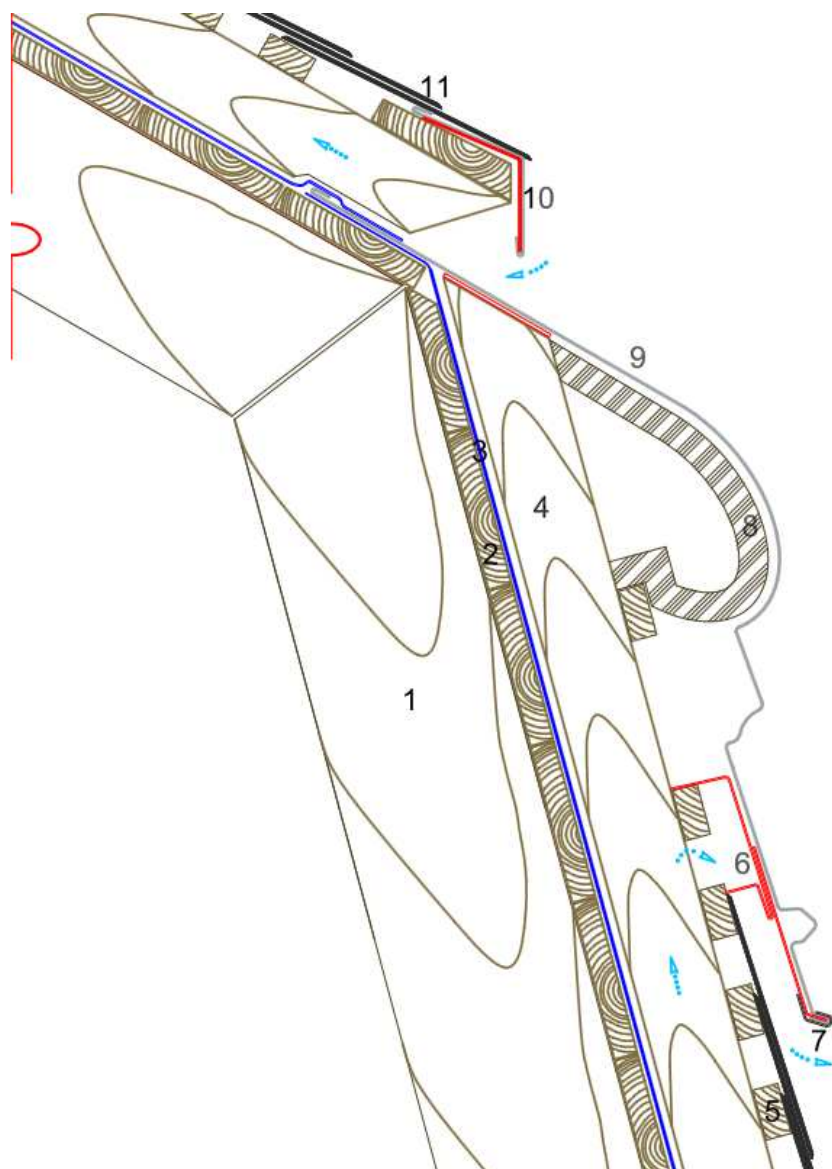
► **Travaux de ferblanterie et de couverture sur la toiture principale**



La toiture principale a été rénovée en étroite collaboration avec les monuments historiques pour recréer la toiture originelle. Les encaissements ont été réalisés en une seule partie englobant ainsi le recouvrement de l'acrotère, permettant, en cas de mise en charge, un déversement sur le pourtour du bâtiment (sécurité indispensable en vue de préserver les plafonds historiques qui embellissent la salle principale).

L'eau de sous-couverture est récupérée aussi bien au niveau du chéneau encaissé qu'au niveau de la partie supérieure du membron.

Les profils de membrons quant à eux ont été réalisés à l'identique.
Seule une entrée d'air a été intégrée sur la partie inférieure et supérieure.



- 1- Chevrans
- 2- Lambris
- 3- Sous-couverture
- 4- Contre-lattage
- 5- Lattage
- 6- Support ponctuel en tôle forte
- 7- Tôle forte avec pattes de fixation
- 8- Support bois
- 9- Membron
- 10- Bavette
- 11- Ardoise

► **Lucarnes**



En ce qui concerne les 11 lucarnes, leur structure en bois était en très mauvais état. Leur remplacement a donc été indispensable, ce qui a permis d'uniformiser la fabrication et d'en faciliter la pose.

Afin de respecter les normes en vigueur, la couverture a été réalisée avec une ardoise naturelle arrondie, au format d'origine pour la mansarde et dans un format légèrement supérieur pour la partie terrasson.

► Le dôme



Le dôme a été réalisé avec un revêtement métallique à double agrafes d'entraxe de 53 cm en zinc pré-patiné 0.8 mm d'épaisseur.

Le calepinage a été défini en étroite collaboration avec le bureau d'architecte qui avait des recommandations extrêmement précises à ce sujet.

Ainsi les raccords aux différentes verrières, les raccords entre tous les pans de toiture ou le choix d'épurer les différentes lignes, tous ces facteurs ont naturellement nécessités de longues séances de coordination, afin de répondre aux exigences architecturales sans pour autant diminuer l'efficacité technique des détails.

► **Conclusion**

La réalisation de cet ouvrage emblématique nous a permis de relever de nombreux défis et de nous exprimer dans notre métier de ferblantier.

Cedric Oehen

Ferblanterie-Couverture



B.SCHNIDER SA
1816 Chailly s/Montreux

Certains passages proviennent du bureau d'architecte Architecum ainsi que des archives de la Ville de Vevey